

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^e Coupe Québec GAF (D3 – N Intro à N7)

13 au 15 mars 2026

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / www.gymqc.ca

Personne contact : Josée-Anne Adam

inscription@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

DYMAGYM

Directrice : Marie-Ève Rheault

Courriel : competitif@dymagym.com

Site web : www.dymagym.com



LIEU

CENTRE SPORTIF LA RUCHE

1255 Boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6

- [Lien Google Map](#)

SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs et Entraîneurs)

HÉBERGEMENT

Espace 4 saisons

4940, chemin du Parc

Magog, QC, J1X 7N9

819-868-1110 / [Site web](#)

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

- Il y aura un photographe sur place. Les photos seront accessibles via un code QR remis sur place.
- Une cantine bien garnie avec des suggestions de repas rapides seront offerts à tous. Prix variables. Payable en argent ou par carte.

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition. 1 sur 3

HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 30 janvier 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 13 février 2026**
- **Frais d'inscription :**

GAF (N Intro à N7)	143,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - a. Choisissez l'événement et le club.
 - b. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - c. Ajoutez les entraîneurs et leurs formations (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - d. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - e. Cliquez sur "envoyer inscription".
 - f. Lire la procédure et condition.
 - g. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - h. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
 - i. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (competitif@dymagym.com).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. Par chèque : Libellé au nom de « Club de Gymnastique DymaGym » et doit être retourné à l'adresse suivante : 1255 Boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6.
 - b. Par virement bancaire :
 - Transit : 50066
 - Institution : 815
 - Folio : 0614123
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
5. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1^{er} journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

MUSIQUE GAF

Si vous n'avez pas déjà déposé vos musiques pour la 1e Coupe Québec, veuillez déposer les musiques [ICI](#).

EXIGENCES DES FICHIERS DE MUSIQUE

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
 - Suivre l'ordre suivant : Club_Catégorie_Nom_Version
 - **Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spécial (é, è, ô, ë, etc.)**
 - V1 = Première version (premier envoi)
 - V2, V3 et plus = Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique
 - Ex 1 = GYMQC_JR_Josée-Anne Adam_V1
 - Ex 2 = GYMQC_N10_Raphaëlle Côté-Gélinas_V2

Question ou changement de musique :
Contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca)

ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (competitif@dymagym.com) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.